



## Déclaration liminaire au CTA du 13 octobre 2022

M. le Recteur, Mesdames et Messieurs les membres du CTA,

Le CTA de l'Académie d'Amiens est réuni aujourd'hui pour dresser le bilan de l'année scolaire 2021/2022 et étudier les mesures d'ajustement pour l'année scolaire en cours.

Pour commencer, le Sgen-CFDT tient à saluer la manière plus respectueuse que celle de la précédente mandature du Ministre de l'Education Nationale pour conduire les échanges avec les syndicats et l'attention plus marquée à la réduction des inégalités sociales. Pour autant, il reste du chemin à parcourir en termes de bonnes pratiques de dialogue social. En effet, le Sgen-CFDT dénonce le fait que le constat, les objectifs et les chemins arrêtés en vue d'une réforme de la voie professionnelle aient été décidés sans dialogue social. C'est quoiqu'il en soit un préalable à toute réforme et le Ministère s'exposait forcément à une levée de boucliers en procédant ainsi. Le Sgen-CFDT Picardie tient à rappeler ici que l'intersyndicale qui s'est constituée rejette une augmentation des stages en entreprise, la délivrance de diplômes locaux et non nationaux, Cela exposerait de fait les élèves concernés à des difficultés accrues pour trouver des lieux de stage et par là même à des problèmes plus importants en termes de mobilité. Cela leur ferait perdre le bénéfice d'heures d'enseignement généraux et professionnels et le nombre d'heures de cours pourrait être variable d'un établissement à un autre.

Pour toutes ces raisons et parce que cette réforme a été décidée unilatéralement sans aucune concertation, le Sgen-CFDT Picardie appelle les personnels de l'Education Nationale et de l'Enseignement agricole affectés en lycée professionnel, ainsi que tous les Professeurs de Lycées Professionnels, quelle que soit leur affectation, à se mobiliser lors de la journée de grève du 18 octobre prochain.

Le gouvernement, quant à lui, semble vouloir, à tout prix et sans nullement retenir les leçons des crises que nous avons pu traverser tout récemment, conduire sa politique comme il l'entend. Il a largement évoqué la solution crispatoire de l'usage du 49.3, ou encore la dissolution de l'Assemblée nationale y compris sur un sujet explosif comme les retraites. Pour la CFDT, l'allongement de l'âge légal de départ en retraite et l'allongement de la durée de cotisation sont les lignes rouges à ne pas franchir. Entendre en parallèle le Président annoncer que les économies faites permettront d'utiliser l'argent récolté pour d'autres choses est d'autant plus scandaleux.

Concernant les difficultés de cette rentrée scolaire, l'affectation des enseignants stagiaires, encore bien plus que les années précédentes (et en lien avec la nouvelle organisation et les berceaux plein temps que nous dénonçons tant elles dégradent les conditions d'exercice des collègues) met en difficulté nombre d'entre eux, qui se retrouvent parfois très loin de chez eux, voire qui ont été affectés quelques jours avant la rentrée. Le Sgen-CFDT craint qu'en raison de cette double dégradation (affectation et augmentation très nette de la charge de travail des stagiaires détenant un Master MEEF), des démissions surviennent en cours d'année. Des abandons ont déjà eu lieu et il y a fort à craindre que plusieurs collègues baissent les bras tout au long de l'année et qu'il soit très difficile de les remplacer. Le Sgen-CFDT Picardie tient à insister sur la nécessaire bienveillance à adopter en direction de ces personnels par les tuteurs et les IEN.

Concernant les moyens d'enseignement, dans le 1<sup>er</sup> degré, il apparaît d'après de nombreuses remontées de collègues, que le remplacement est déjà difficile alors que ce n'est que le début d'année. Il y a fort à craindre que de nombreuses classes se trouvent dépourvues d'enseignant dans les périodes plus tendues. A ce sujet, pouvez-vous nous donner les informations actualisées quant aux recrutements sur la liste complémentaire du CRPE ?

Dans le 2<sup>nd</sup> degré, il apparaît que de nombreux postes n' étaient pas pourvus ou que les personnels les occupant n'étaient pas remplacés à la rentrée. Une enquête auprès de nos adhérents (tous corps confondus) au cours de la deuxième semaine de rentrée a permis de recenser, d'après ces seules remontées, quelques 80 ETP non pourvus ou non remplacés. Enseignants, AED, AESH, CPE, personnels administratifs... Il est plus que temps de rendre les métiers de l'Éducation Nationale plus attractifs.

Par ailleurs, la situation des AESH à la rentrée et en particulier dans le département de la Somme est catastrophique. De très nombreux collègues AESH, qui voyaient leur contrat se terminer fin août ou courant septembre ont vécu tout l'été dans l'angoisse de savoir s'ils étaient renouvelés ou non, s'ils auraient donc du travail à la rentrée alors même qu'ils auraient dû légalement recevoir une proposition de renouvellement ou de non renouvellement au moins 2 mois avant la fin de leur contrat. Cette situation est inacceptable et d'autant plus dans le contexte de crise économique actuel et il est primordial que cela soit anticipé à l'avenir. De même, cette situation nous amène à penser que les Services Ecole Inclusive, dont la charge de travail est très importante, devrait bénéficier de moyens humains supplémentaires, et en particulier sur les périodes chargées, pour éviter un retard dans la gestion. Le recrutement d'AESH, au regard du peu d'attractivité de ce métier, est déjà très difficile, il est indispensable de respecter les droits de ceux qui sont d'ores et déjà recrutés pour éviter des départs supplémentaires. Plusieurs PIAL semblant fonctionner en gérant la pénurie d'AESH au détriment de la prise en charge des élèves notifiés, pouvez-vous nous donner les informations quant au manque de moyens AESH par département s'il vous plaît ? Par ailleurs, jusqu'alors, les nombreux élèves notifiés mais en attente d'ULIS ou d'établissement spécialisé bénéficiaient, en attendant d'obtenir la place qui leur est dûe, de l'accompagnement au moins partiel d'un AESH. Ce dispositif est donc terminé. Le Sgen-CFDT Picardie dénonce haut et fort ce recul alors même que le Ministère dit faire de l'école inclusive une de ses priorités.

Toujours concernant les AESH, et après de multiples sollicitations à ce sujet, pouvez-vous nous expliquer comment l'académie rend les heures de fractionnement dues aux AESH ? L'an passé, de nombreux collègues n'avaient pu en bénéficier suite à l'oubli de les intégrer directement sur les contrats. Ainsi, pouvez-vous nous confirmer que tous les AESH de l'académie ont été ou vont être destinataires d'un avenant à leur contrat avec intégration de ces heures de fractionnement ?

En outre, le « guide des bonnes pratiques du coordonnateur de PIAL », évoqué à maintes reprises lors des GT PIAL de l'année scolaire passée devait paraître et être communiqué aux AESH à la rentrée de septembre 2022. Ce guide devait faire état de nombreux points de revendication des organisations syndicales sur l'organisation des PIAL. Pouvez-vous nous confirmer qu'il a bien été adressé aux coordonnateurs de PIAL et à tous les collègues AESH de l'académie s'il vous plaît ? Pouvez-vous le communiquer aux organisations syndicales représentatives ?

Par ailleurs, le mois de septembre ayant été très frais, de nombreux élèves et enseignants se sont vus travailler dans des conditions difficiles et inadaptées le temps que les collectivités rallument les chauffages. Sur Amiens, la mairie a été confrontée à des appels massifs de directeurs et directrices d'école mais également de parents pour dénoncer le fait que le chauffage ne serait remis que début octobre. Plusieurs collègues nous ont confié avoir 14° pour travailler avec leurs élèves dans leurs classes le matin. « Mes élèves de CP ont les mains tellement froides qu'ils peinent à écrire, certains ont les lèvres qui bleussent » nous relatait une collègue (à l'image de nombreux autres).

Si le Sgen-CFDT Picardie est bien conscient des nécessaires économies d'énergie que doivent accomplir les collectivités, il va sans dire que cela ne doit pas rendre invivable les salles de classe, pour les enfants, comme pour les enseignants. Le Sgen-CFDT Picardie est intervenu auprès de la mairie et de la presse à ce sujet. Ainsi, si la situation semble s'être améliorée avec l'allumage des chaudières sur Amiens (mais pas encore partout), il apparaît qu'il est urgent d'avoir une réflexion sur le bâti scolaire en priorisant les écoles les moins isolées thermiquement.

Concernant la gestion des arrêts COVID, c'est la fin des ASA octroyées aux personnels quand leurs enfants de moins de 16 ans sont touchés par le virus. Or, il apparaît que l'utilisation des journées d'enfants malades dont le nombre est très limité risque vite de créer des problèmes d'épuisement des droits. Un dispositif est-il prévu dans ce genre de situation ?

Pour terminer, le Sgen-CFDT Picardie intervient auprès de l'autorité rectorale depuis plusieurs années pour réclamer la réorganisation d'un concours interne du CRPE au sein de l'académie d'Amiens. En effet, les fonctionnaires de toutes les fonctions publiques confondues ne peuvent accéder qu'au seul concours externe alors même que les candidats ayant travaillé dans le privé peuvent, sous conditions, accéder à deux concours différents, l'externe et le 3<sup>ème</sup> concours. Plusieurs fonctionnaires souhaitant devenir professeurs des écoles nous en font part chaque année et le Sgen-CFDT Picardie tient à renouveler ici son vœu de voir ce concours interne à nouveau organisé au sein de notre académie.